

AGORA-SALVAT
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 rue Roger Halopé - 49000 ANGERS
R.C.S. ANGERS

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Montant du capital initial souscrit : 1 000 euros dont :

- apport en numéraire : 1 000 euros,
- apport en nature : *néant*

Nombre d'actions de numéraire : 10 actions d'une valeur nominale de 100 euros intégralement souscrites et libérées

Répartition des actions			État des versements	
N°	Identité des actionnaires	Nombre d'actions souscrites (numérotation)	Montant nominal des actions souscrites	Montant des apports effectués
1	Monsieur Vincent SALVAT 16 rue Roger Halopé 49000 ANGERS	10 (n° 1 à 10 inclus)	100 €	1 000 €
TOTAL		10	100 €	1 000 €

Le présent état constatant la souscription de 10 actions de numéraire de la société AGORA-SALVAT (ci-après la « **Société** ») ainsi que le versement de la totalité du montant nominal des actions, soit la somme de MILLE EUROS (1 000 €) est certifié, exact, sincère et véritable par le Président nommé au sein des statuts constitutifs de ladite Société.

Fait à ANGERS
Le 25 septembre 2023

Vincent SALVAT
Président
« *Certifié conforme* »